

Association suisse pour le suffrage féminin : IXme Assemblée générale annuelle = Schweizerischer Verband für Frauenstimmrecht

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 96

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ETRANGER... » 6.50
Le Numéro.... » 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

	12 insert.	24 insert.
La case,	Fr. 25.—	45.—
1 case 1/2,	» 35.—	60.—
2 cases,	» 45.—	80.—

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin. — La nationalité de la femme mariée. — Après la votation... E. G.D. — VIII^e Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. — Pensions aux mères : Jeanne PITTET. — A travers les Sociétés féministes et féminines.

Association Suisse pour le Suffrage féminin
Schweizerischer Verband für Frauenstimmrecht

IX^{me} Assemblée Générale Annuelle

à GENÈVE (Maison Communale de Plainpalais, 52, rue de Carouge), Samedi 5 Juin 1920

ORDRE DU JOUR :

3 heures de l'après-midi : Séance publique

1. Appel des délégués.
2. Rapport du Comité.
3. a) Rapport financier;
b) Fixation du taux de la cotisation pour 1920-1921.
4. Modifications à l'art. 15 des statuts. (*Propositions*: a) de Winterthour, b) de Zurich.)
5. Elections. a) du Comité. b) de la présidence.
6. Ligue d'Electeurs pour le suffrage des femmes (*Motion de Genève*).
7. Nationalité de la femme mariée (*Propositions du Comité*).
8. Couleurs de l'A. S. S. F. (*Rapport de la Commission*).
9. Cours de vacances suffragiste de 1920.
10. Communications diverses et propositions individuelles.

8 h. 30 du soir :

GRANDE SÉANCE PUBLIQUE

Le Suffrage féminin en Suisse en 1919 et en 1920

Le vote des femmes devant les Grands Conseils et les électeurs à Bâle, Genève, Neuchâtel, St-Gall, Zurich, et devant les Chambres fédérales. Exposés par six oratrices différentes.

N.-B. — Les délégués sont instamment priés de se trouver dès 2 h. 3/4 dans la salle des séances pour échanger leur carte de délégation contre la carte de vote.

Hôtels recommandés : **Hôtel-Pension des Familles** (près de la gare), chambre et petit déjeuner de fr. 6.25 à fr. 7.75, pension fr. 12.—; **Hôtel International** (près de la gare), chambre et petit déjeuner, de 7 à 8 fr., pension 13 fr. 50; **Hôtel de Russie** (près de la gare), pension 17 fr.; **Pension City** (près de la salle des séances), pension 10 fr.; **Hôtel de la Balance et Touring**, place Longemalle, chambre et petit déjeuner de 6 à 7 fr., pension 15 fr.; **Pension-Famille M^{me} Weniger**, place Claparède, pension de 9 à 12 fr.; **Pension British** (près de la salle des séances), pension 12 fr. 50.

Vu le petit nombre de chambres disponibles dans tous ces hôtels, et l'afflux de visiteurs à Genève au moment du Congrès international, les délégués et les membres des Sections suisses sont instamment priés de retenir au plus vite leur chambre en s'adressant directement aux hôtels et pensions ci-dessus, les prix de pension étant compris pour la semaine du Congrès (6-12 juin). Les délégués et les membres des Sections qui désirent loger gratuitement ou contre paiement chez des particuliers sont également priés d'en aviser au plus tôt M^{me} Binet-Revilliod, 8, Chemin du Square de Contamines, Genève, en indiquant très exactement s'ils désirent un logement pour la nuit du 5 au 6 juin seulement, ou pour toute la semaine du Congrès, et quel prix ils pensent payer s'ils ne veulent pas de logements gratuits.

Soupers : Des soupers familiaux par petits groupes sont prévus pour les suffragistes suisses pour le Samedi 5 juin, à 7 heures du soir, aux environs de la salle des séances. Les délégués et membres des Sections qui désirent y participer, plutôt que de rentrer à leur logement, sont priés de le faire savoir avant le 1^{er} juin, à M^{me} Kather, 4, rue du Vieux-College, Genève. (Prix approximatif du souper : 2 fr. 50).

Trams : Pour la Maison Communale, tram n° 12 (arrêt à la porte) et tram n° 1 (arrêt Rond-Point de Plainpalais à 5 minutes de la salle) partant de la gare.

Congrès International pour le Suffrage féminin : Pour tous les détails concernant le Congrès au point de vue suisse, s'adresser à M^{lle} Gourd, Pregny, Genève, présidente du Comité d'organisation.

